



Besoin d'infos sur ma lettre de démission.

Par **seb1701**, le **25/02/2011** à **09:28**

Bonjour,

j'ai donné ma démission à mon employeur le 14/02/2011. J'ai un préavis de 1 mois. J'ai demandé à négocier mon départ pour le 28/02/2011.

Mon employeur m'a dit par orale que je pourrais partir le 28/02/2011 si il trouvait quelqu'un pour me remplacer et que je l'ai formé pendant une semaine, sinon je partirais au 14/03/2011.

J'ai donc fait ma lettre de démission en écrivant ceci : "comme convenu, je souhaite quitter l'entreprise au 28/02/2011, sinon, je quitterai l'entreprise à la fin de mon préavis le 14/03/2011". J'ai fait une remise en main propre, la RH à daté, signé et mis la mention "remis en main propre". J'ai une copie de la lettre.

Cette semaine, je vais voir la RH pour connaitre l'état d'avance sur l'embauche d'une personne pour me remplacer. Pas de profil satisfaisant, la RH me dit que de toutes façons si le 04/03/2011 elle n'a trouvé personne, que je serais libre le 04/03/2011, soit une semaine plus tot.

Ce que je voulais savoir, comme la RH a pris et signé ma lettre de démission avec écrit uniquement ma demande de départ anticipé sans indiquer la condition de cette réduction de préavis et que tout le reste n'est qu'oral. Est-ce que j'ai le droit de dire que ma demande de réduction de préavis a été acceptée?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **P.M.**, le **25/02/2011** à **10:31**

Bonjour,

Vous ne pouvez pas le prétendre et si en fait la RH vous laissait partir plus tôt, il serait prudent de lui demander une confirmation écrite...